

LE TROIS

INVENTONS UN NOUVEAU LIEU PARTAGÉ

PHASE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA
RÉHABILITATION DE L'ANCIEN TRIBUNAL
D'INSTANCE DE CHÂTEAU-CHINON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET
GRANDS LACS - 2024

Assemblée collégiale plénière du Trois – le 29 février 2024
Au Trois - Ancien Tribunal d'instance de Château-Chinon
CCMSGLE ET AMD-AI

1

POINT SUR LES DERNIERES AVANCEES

POINT SUR LES AVANCEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION

OUTILS DE COMMUNICATION MIS EN PLACE

- Sortie du site internet www.letroismorvan.fr
- Publication de la Lettre d'information n°1
- Réalisation d'un document de consignes d'usage des locaux

DERNIERS ET PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **13 décembre** : Assemblée plénière (questions énergétiques et optimisation des espaces)
- **31 janvier** : Organisation du premier Atelier du Trois
- **16 février** : Présentation du projet aux élu.es de la CCGSML
- **29 février** : Dernière Assemblée avant vote
- **07 mars** : Présentation démarche BDBFC (Bâtiment durable) à Beaune
- **13 mars** : Second Atelier du Trois
- **11 avril** : Vote en conseil communautaire sur l'engagement de la phase des travaux

AMENAGEMENTS TECHNIQUES RECENTS

- Mise en place d'un éclairage de nuit dans la cour
- Mise en place d'une boîte à clés et changement des serrures
- Finalisation de la mise aux normes du bâtiment

2

LES NOUVELLES PERSPECTIVES DU QG

PROPOSITION DE NOUVELLES PERSPECTIVES DU QG

La situation

- Evolution de la situation sur l'installation de l'office de tourisme de la communauté de communes à Château-Chinon

La proposition

- Apparition d'une hypothèse d'installation à court et long terme au Trois
- Scénario de création d'un Office d'accueil de nouvelle génération (Associations, Ecole, Tourisme, Habitants)

Les étapes

- Installation de court terme : avril-octobre 2024
- Etapes de conception de l'Office du futur en 2024

3

POINT D'ETAPE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE ET DE L'AVANT PROJET

Marine FABRE-AUBRESPY ET BENOÎT CONTET (AMD-AI)

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE CHÂTEAU-CHINON

Communauté de Communes Morvan
Sommets et Grands Lacs



AVANT PROJET
*inventons un nouveau
lieu partagé*

29/02/2024

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 /contact@amd-ai.fr

SOMMAIRE

- **LE CONTEXTE**

- > UN REGARD ÉLARGI
- > LE(S) DIAGNOSTIC(S) : où en est-on ?
- > LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

- **LE PROJET**

- > FONCTIONNALITÉS & ORGANISATION INT.
- > AMBIANCES & FAÇADES
- > AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- **L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE**

- > PHILOSOPHIE & ENJEUX
- > SOLUTION RETENUE

SOMMAIRE

- **LE CONTEXTE**

- > UN REGARD ÉLARGI
- > LE(S) DIAGNOSTIC(S) : où en est-on ?
- > LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

- **LE PROJET**

- > FONCTIONNALITÉS & ORGANISATION INT.
- > AMBIANCES & FAÇADES
- > AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- **L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE**

- > PHILOSOPHIE & ENJEUX
- > SOLUTION RETENUE

CONTEXTE _ DIAGNOSTIC(S)



avant les démolitions...

> CLIMAT

- ensoleillement
- température
- pluviométrie
- vent

> BIODIVERSITÉ

- paysage
- zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique : zone protégée de type II (ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés)
- état des lieux des végétaux sur la parcelle
- chauve souris : une espèce protégée

> TERRITOIRE

- transport
- services
- ressources

> SOL et SOUS-SOL

- eau et cours d'eau
- étude géotechnique : sondages réalisés, analyse en cours
- pollution des sols

> RISQUES NATURELS

- sismicité : zone 2 (risque faible)
- radon : zone 3 (risque fort)

> NUISANCES

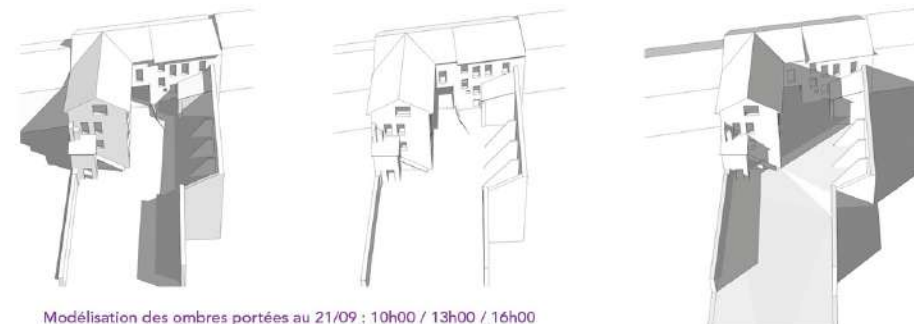
- acoustique et bruits résiduels : mesures en cours

> BÂTIMENT

- volume, ombres
- parois et structure : complément pour état sanitaire de la charpente
- amiante, plomb

> CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- urbanisme (PLU, Guide des recommandations architecturales et paysagères du PNR du Morvan)
- patrimoine
- thermique et environnement
- sécurité incendie et accessibilité



Modélisation des ombres portées au 21/09 ; 10h00 / 13h00 / 16h00

SOMMAIRE

• LE CONTEXTE

- > UN REGARD ÉLARGI
- > LE(S) DIAGNOSTIC(S) : où en est-on ?
- > LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

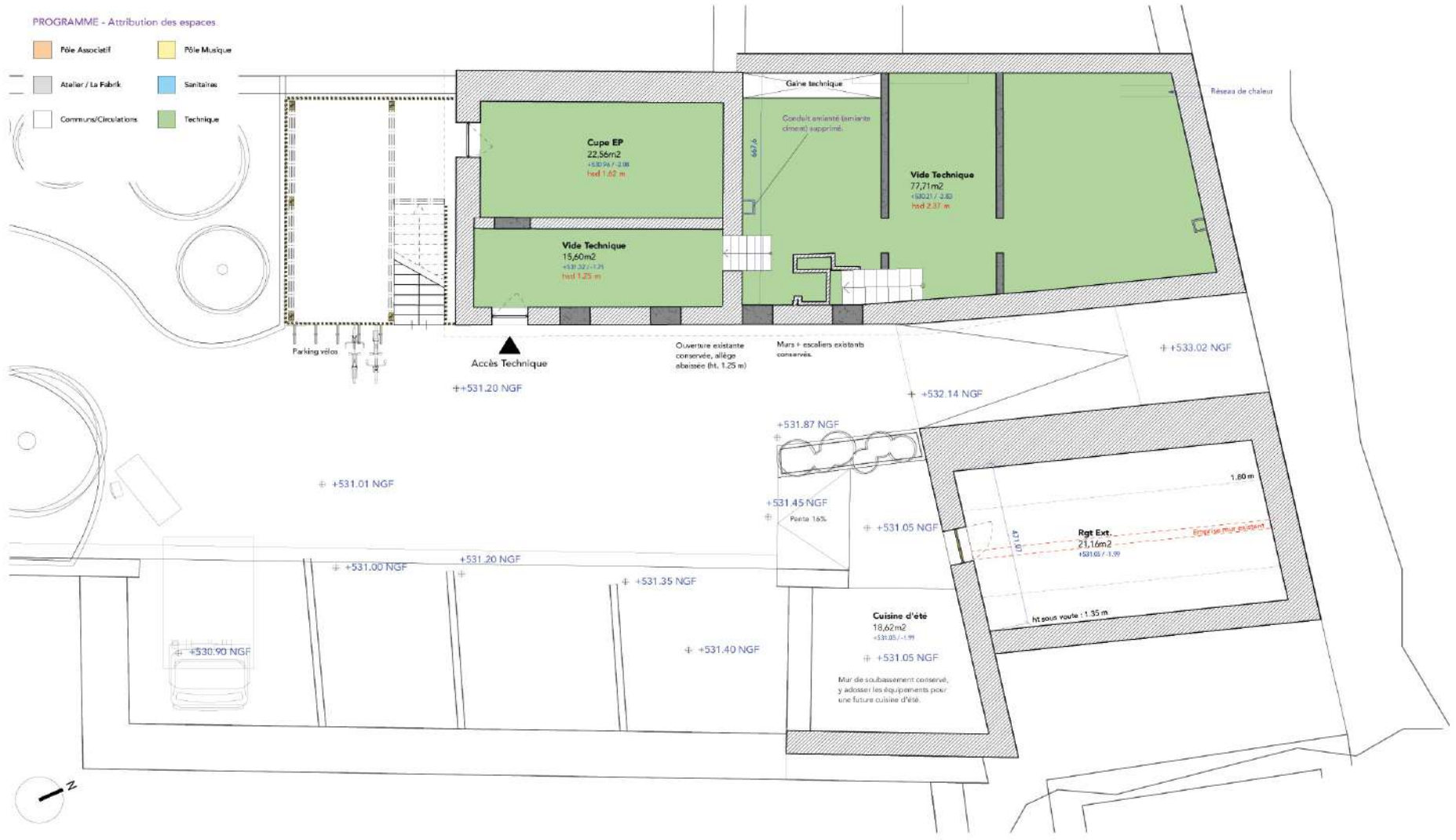
• LE PROJET

- > FONCTIONNALITÉS & ORGANISATION INT.
- > AMBIANCES & FAÇADES
- > AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

• L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

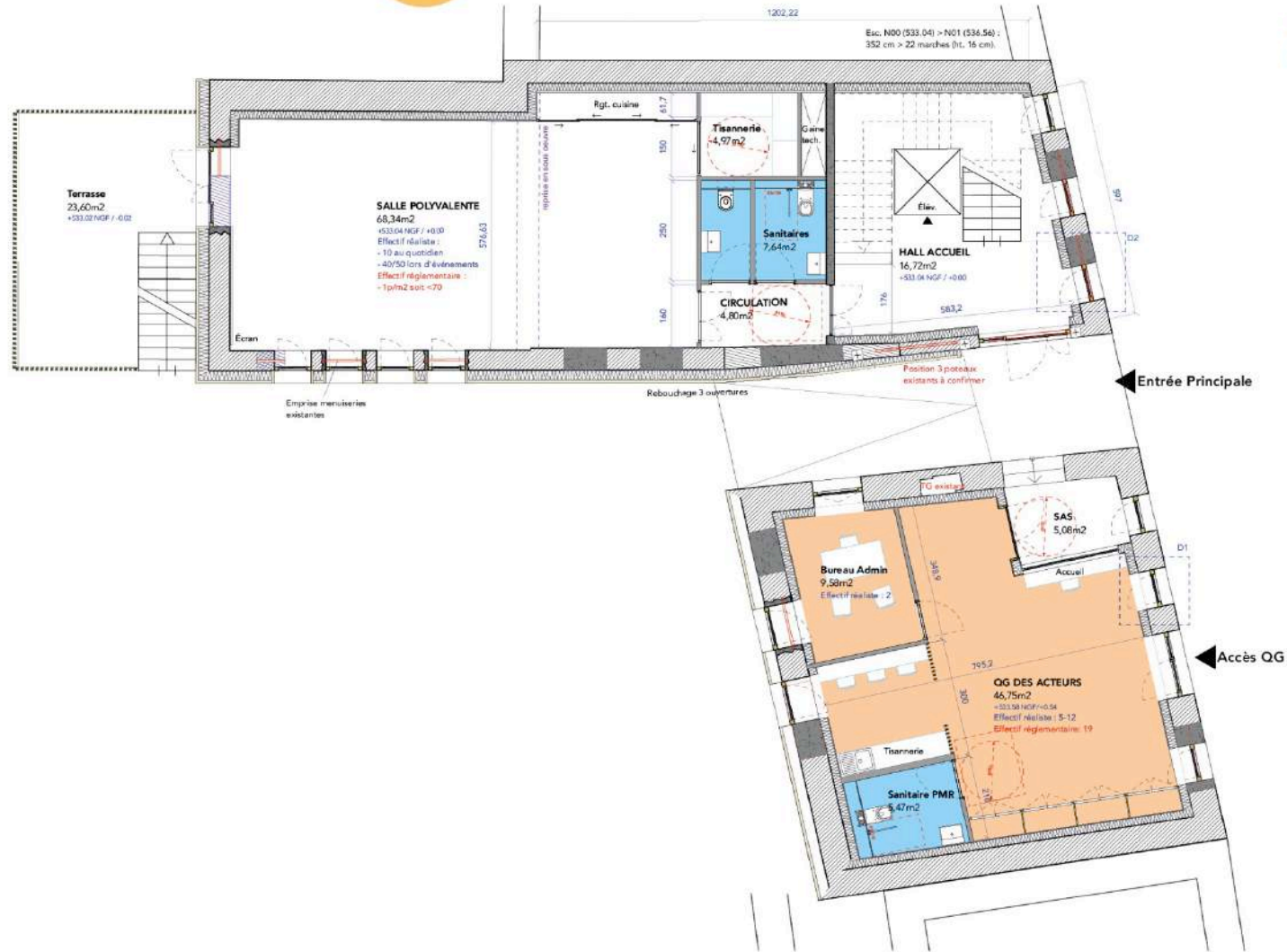
- > PHILOSOPHIE & ENJEUX
- > SOLUTION RETENUE

PROJET ARCHITECTURAL
PLAN_sous-sol



CUISINE
ESPACE DE CONVIVALITÉ

PROJET ARCHITECTURAL
PLAN_rez-de-chaussée



N00 - 0.00 / +533.04 NGF

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 / contact@amd-ai.fr

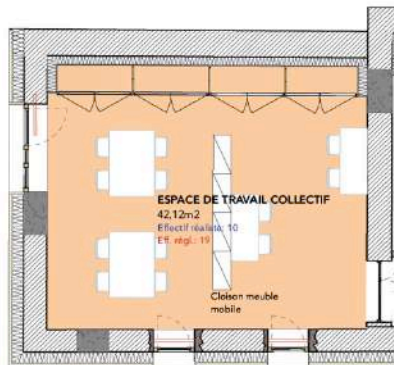
PROJET ARCHITECTURAL
PLAN_R+1

PROGRAMME - Attribution des espaces

- Pôle Associatif
- Pôle Musique
- Atelier / La Fabrik
- Sanitaires
- Communs/Circulations
- Technique



PARQUET DANSE
GRANDE SALLE MUSIQUE



ESPACE DE TRAVAIL - Variante aménagement
E : 1/100

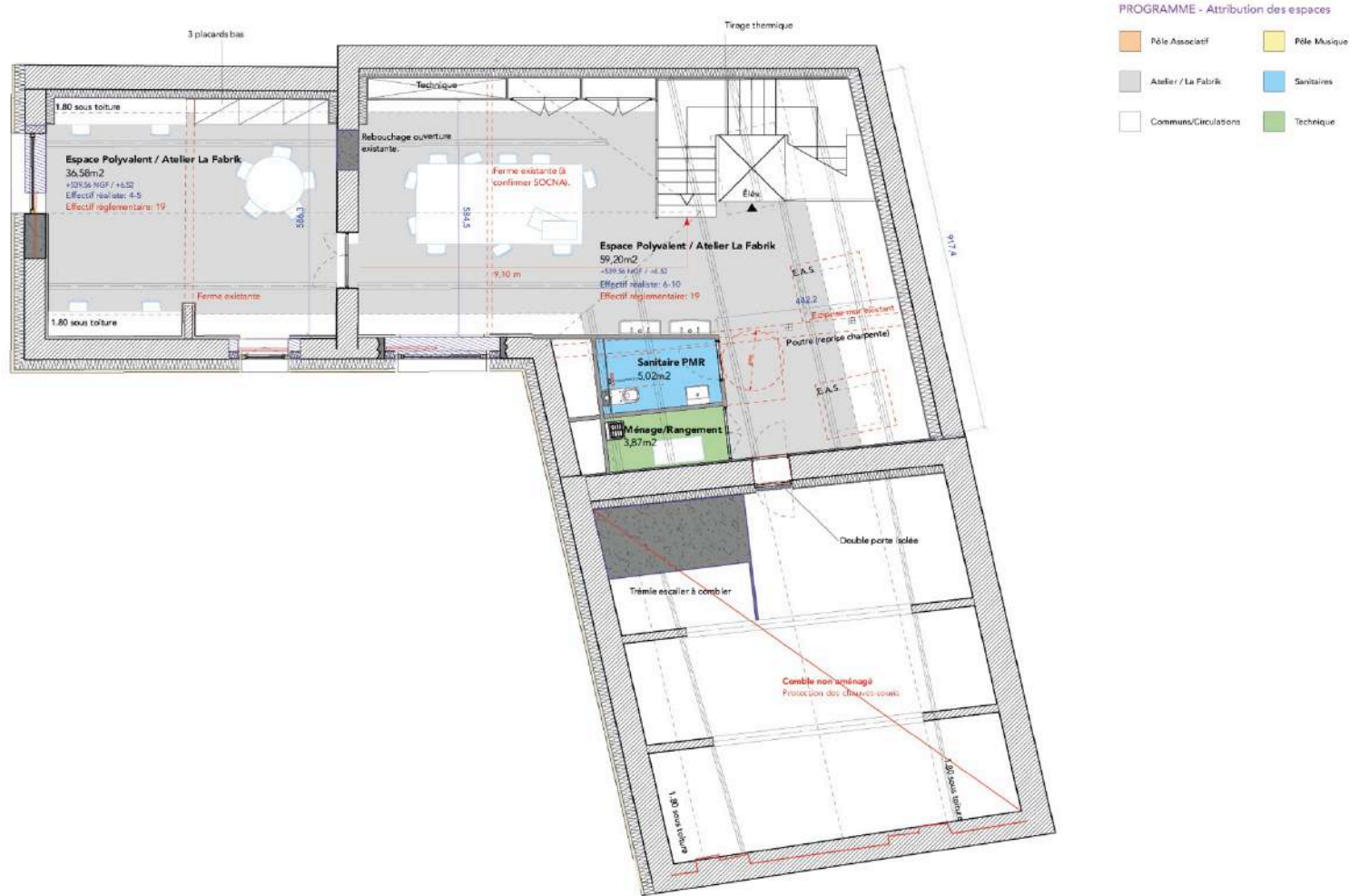


N01 - 3.52 / +536.56 NGF

N00 - 0.00 / +533.04 NGF

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 / contact@amd-ai.fr

PROJET ARCHITECTURAL
PLAN_les combles



N02 - 6.52 / +539.56 NGF

N00 - 0.00 / +533.04 NGF

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 / contact@amd-ai.fr

PROJET ARCHITECTURAL

FAÇADE NORD_SUR RUE



changement des menuiseries



Précision en zone calcée

RDS 070 80 20

RDS 075 80 40

refaire l'enduit

Enduit en zone française

RDS 030 60 30

RDS 040 70 50

RDS 050 70 40

RDS 050 80 30

RDS 060 70 40

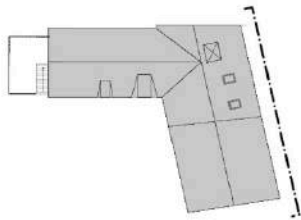
RDS 060 80 40

marquer les entrées
(signalétique, enseigne...)



PROJET ARCHITECTURAL

FAÇADE NORD_SUR RUE



N00 - 0.00 / +533.04 NGF

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 / contact@amd-ai.fr

PROJET ARCHITECTURAL

FAÇADE SUD/EST_CÔTÉ COUR



fenêtres de toit contemporaines
bardeaux de bois



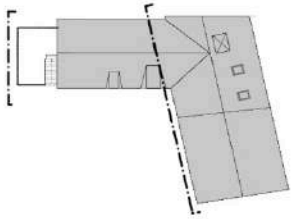
exemples de
bardage bois



PROJET ARCHITECTURAL

FAÇADE SUD/EST_CÔTÉ COUR

FAÇADES SUD



FAÇADE SUD - PIGNON - E : 1/100



FAÇADE SUD - E : 1/100

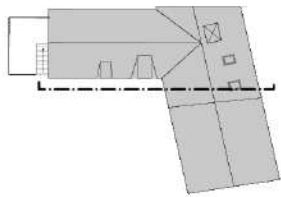
N00 - 0.00 / +533.04 NGF

AMD architectes-ingénieurs / coriolis, secteur tgv rue évariste galois / 71210 torcy / T 03 85 78 54 39 / contact@amd-ai.fr

PROJET ARCHITECTURAL

FAÇADE SUD/EST_CÔTÉ COUR

FAÇADE EST



AMBIANCES INTÉRIEURES



équipements et distribution fluides tout en apparent
superposition ancien (brut) / neuf (brut) assumée



Maison de l'architecture
PARIS



Marché des producteurs bio
Les Mardis soir dans la cour

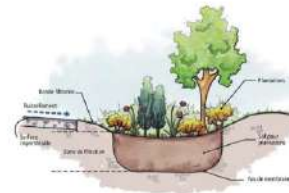


Création de l'Allée du Trois
14 octobre 2023

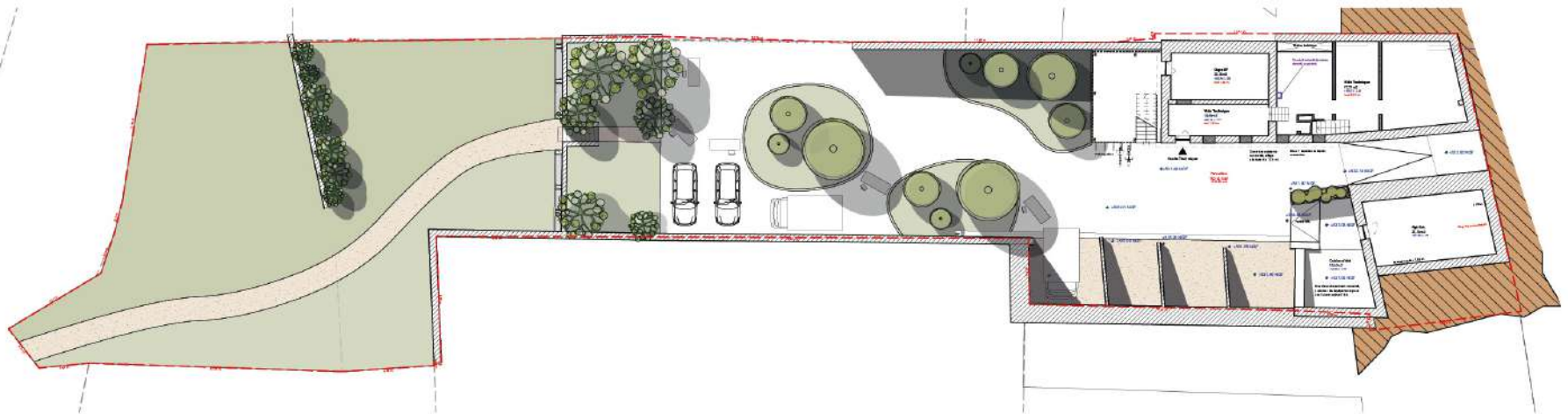


PROJET ARCHITECTURAL

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



Exemple jardin de pluie ©Bruxelles Environnement



SOMMAIRE

• LE CONTEXTE

- > UN REGARD ÉLARGI
- > LE(S) DIAGNOSTIC(S) : où en est-on ?
- > LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

• LE PROJET

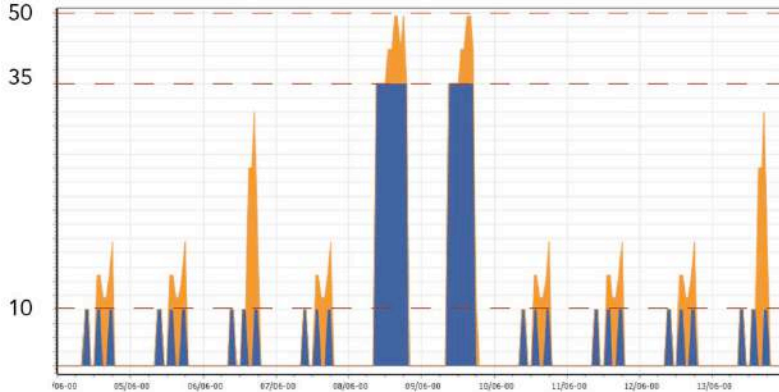
- > FONCTIONNALITÉS & ORGANISATION INT.
- > AMBIANCES & FAÇADES
- > AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

• L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

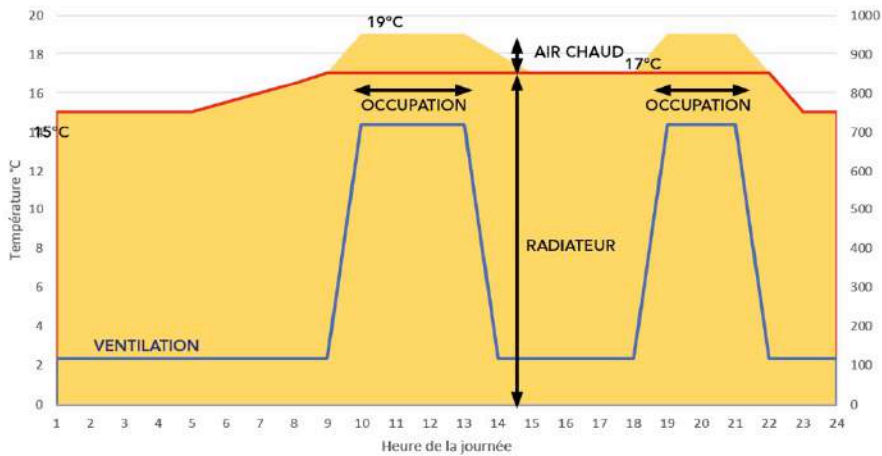
- > PHILOSOPHIE & ENJEUX
- > SOLUTION RETENUE

PROJET TECHNIQUE
L'OCCUPANT ACTIF

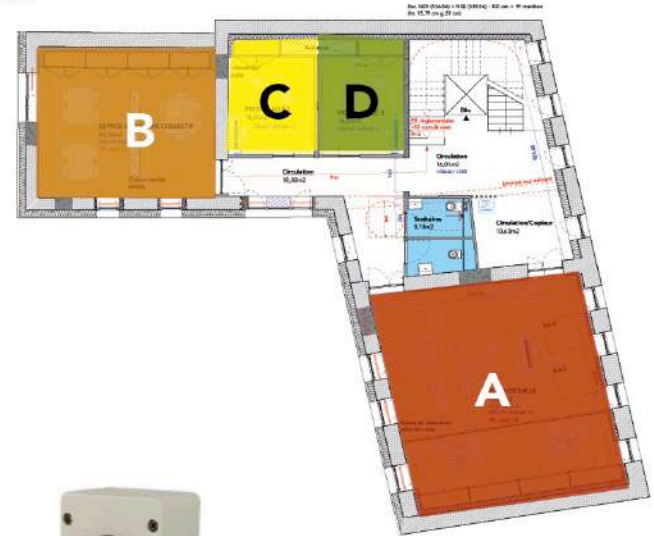
Occupation variable



Principe de modulation : occupant actif (grande salle)

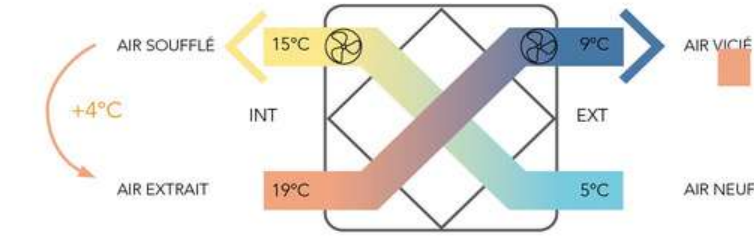


Principe de zonage R+1

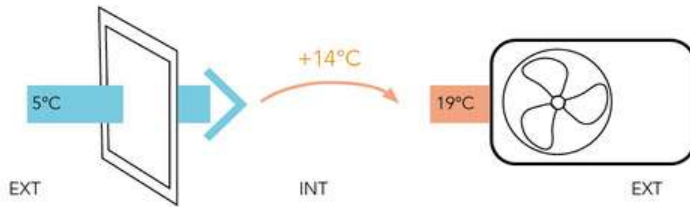


PROJET TECHNIQUE

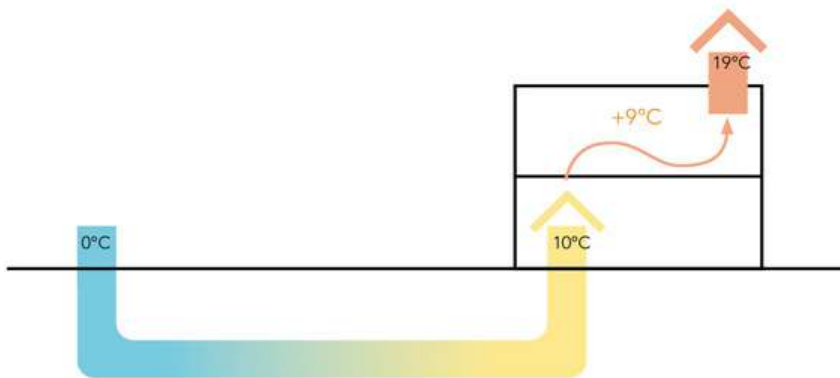
SYSTEMES - ÉTUDE COMPARATIVE



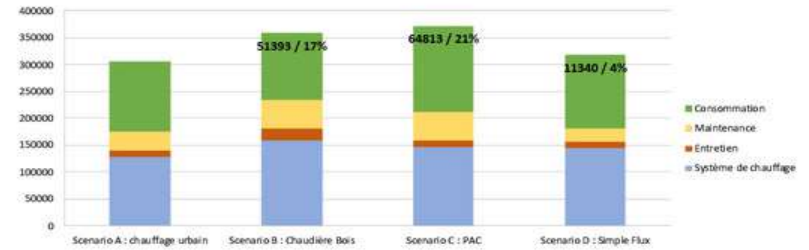
VENTILATION DOUBLE-FLUX



VENTILATION SIMPLE-FLUX



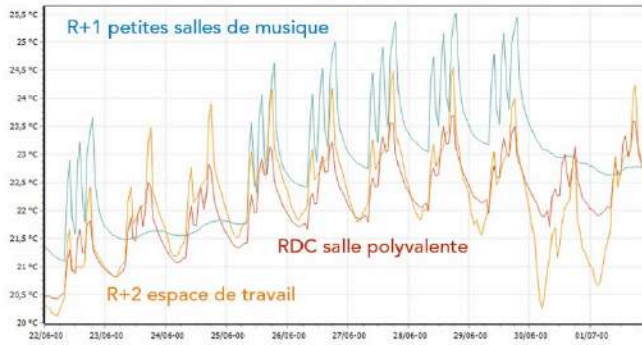
PRECHAUFFAGE PAR Puits CLIMATIQUE (HIVER)



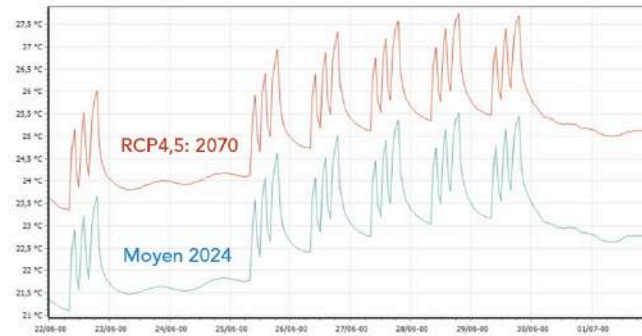
Comparaison multi-critère des scénarios		Coût d'investissement	Coût global 20 ans	Effet de serre	Qualité de l'air	Déchets radioactifs	Charges annuelles	Bruit	Confort d'été
Scénario A	Réseau de chaleur	++	+	--	-	+	+	+	+
Scénario B	Chaudière bois	--	-	++	-	+	-	+	+
Scénario C	Pompe à chaleur	-	--	++	+	--	-	-	+
Scénario D	Simple Flux	+	++	--	-	+	++	++	++

PROJET TECHNIQUE
CONFORT D'ÉTÉ

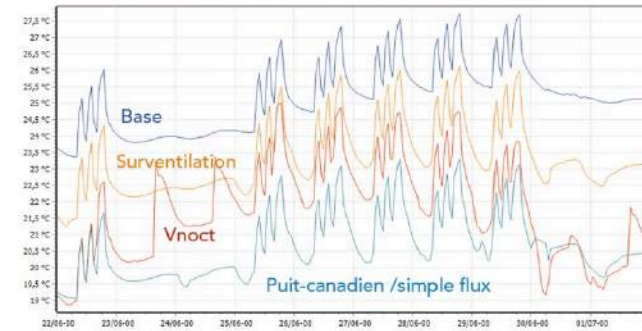
Evolution température selon l'étage. Base - moyen



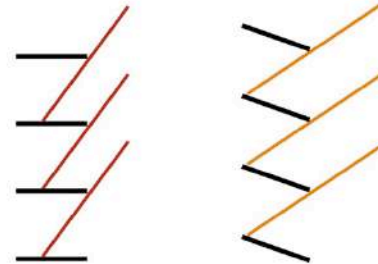
Evolution température selon le climat



Evolution température selon le scénario de ventilation (RCP 2070)



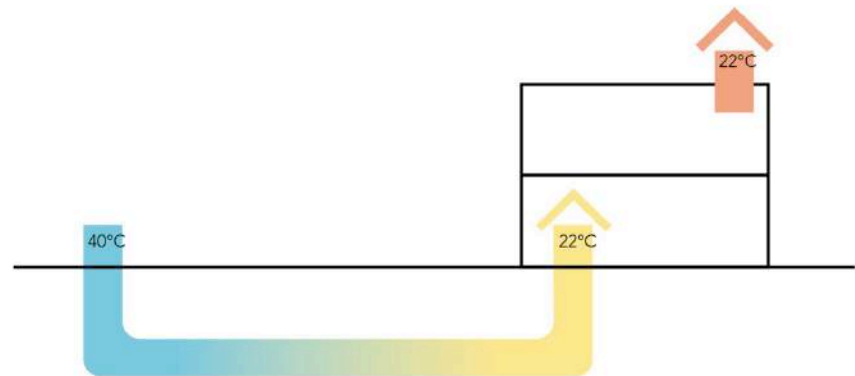
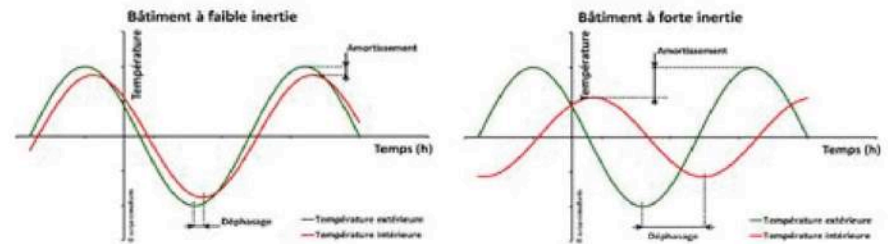
Principe des brises soleils orientables



soleil haut mi journée

soleil bas fin de journée

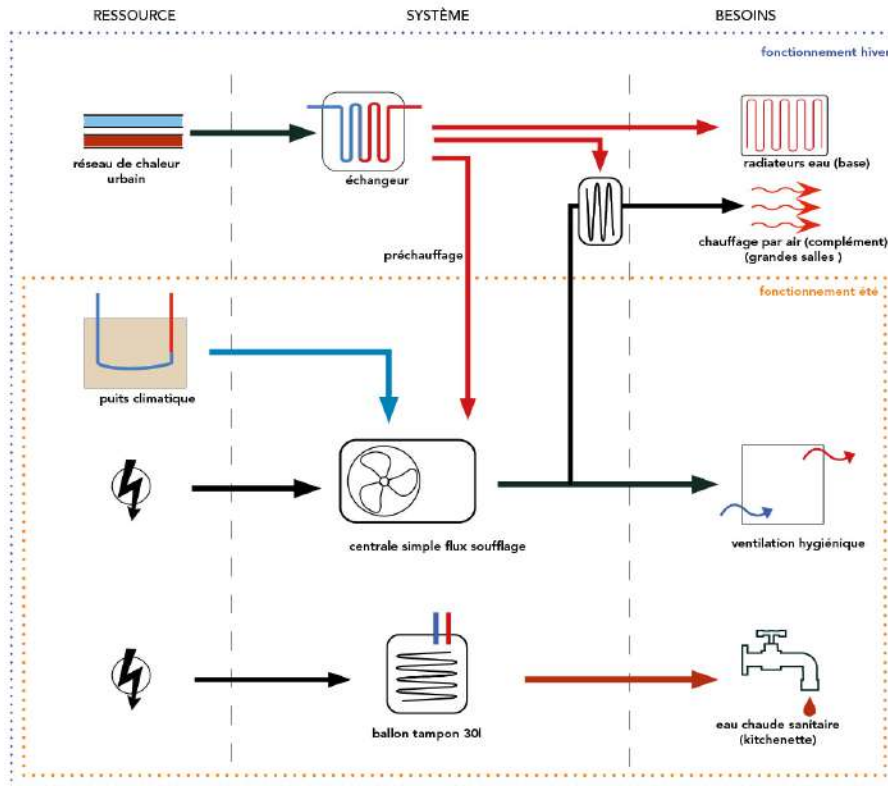
Principe du déphasage thermique



PRECHAUFFAGE PAR PUITS CLIMATIQUE (ETE)

PROJET TECHNIQUE

SYSTEMES - SOLUTION RETENUE



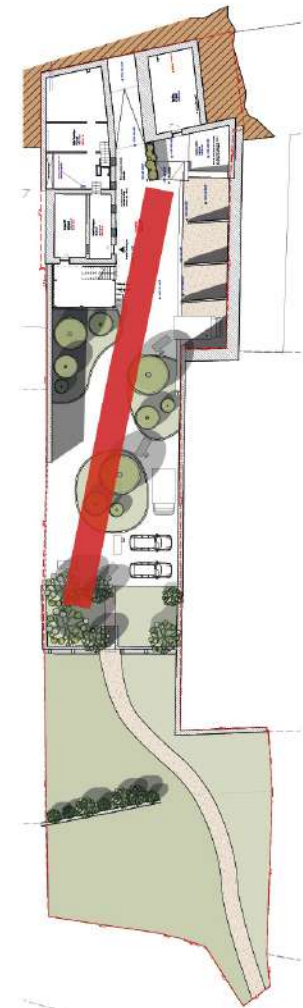
Avantages :

- + Diminution des consommations électriques
- + Utilisation de l'énergie passive du sol
- + Fonctionnement simple et fiable
- + Limitation des systèmes techniques
- + Pas de stockage d'énergie
- + Utilisation principale d'énergie renouvelable (66%)

Inconvénients

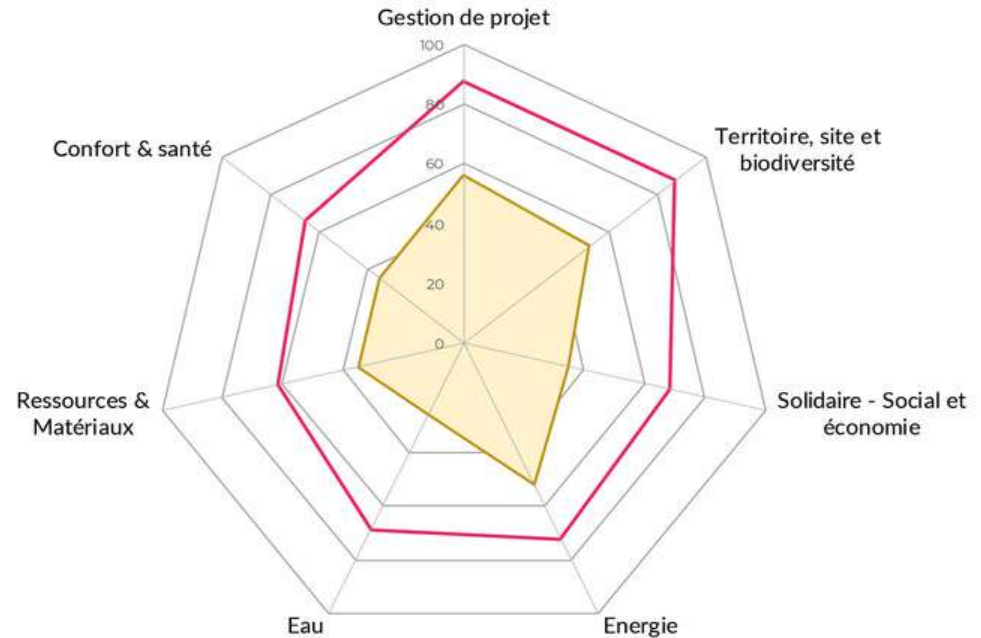
- Impact sur les travaux de la cour
- Requiert une bonne mise en oeuvre pour le risque radon
- Coût d'investissement important (puit canadien)

PLAN DE PRINCIPE PUITS CLIMATIQUE





62 / 85 PTS ACQUIS PAR LA GRILLE + ??/15 EN COMMISSION LE 07/03



La démarche BDBFC propose une approche holistique et une vision globale du projet pour ne pas résumer la performance environnementale de l'opération à la consommation d'énergie ou aux équipements techniques installés. Sa grille d'évaluation est structurée autour de 7 thèmes :



4

FUTUR REGLEMENT INTERIEUR PROVISOIRE ETAPE 1 : AFFICHE DE CONSIGNES ET PRINCIPES DE RESERVATION DU LIEU

PRESENTATION D'UNE PREMIERE AFFICHE DE CONSIGNES

CONSIGNES DE BON USAGE ET DE SÉCURITÉ

ACCÈS VOITURES



Le stationnement de véhicules motorisés dans l'Allée du Trois est interdit, sauf pour l'accès des véhicules techniques, de secours, le déchargement et le chargement de matériel et des événements spécifiques, comme le marché.

RADIATEURS ET ÉLECTRICITÉ



Merci de veiller à éteindre les radiateurs électriques avant de partir, ainsi que les lumières, et à débrancher tout appareil que vous auriez utilisé.

POUBELLES



Toute personne ou structure utilisatrice doit remporter ses propres déchets. Des sacs sont mis à votre disposition et entreposés sous le pupitre de la salle d'audience.

EFFECTIF MAXIMUM

Nous vous rappelons que la salle d'audience ne peut pas accueillir plus de 49 personnes en même temps.



LE + IMPORTANT

Merci pour votre présence, vos initiatives, votre joie et votre bonne humeur. Et que vive le Trois !




CLÉS




Une boîte à clés est installée à l'entrée du bâtiment. Si vous êtes habilité.e à l'occuper, vous disposez d'un code. Merci de ne communiquer ce code, qu'aux personnes référentes de votre structure. N'oubliez pas de fermer les portes à clé et de remettre la clé dans la boîte à votre départ.

RANGEMENT ET MÉNAGE

Merci de laisser le lieu tel que vous l'avez trouvé, et dans tous les cas en bon ordre pour les personnes et structures suivantes (chaises empilées, affiches et matériel remis en place, passage du balais surtout si nécessaire).



SÉCURITÉ ET INCENDIE



Il est formellement interdit de poser du matériel inflammable sur les appliques de la salle d'audience, de fumer ou vapoter à l'intérieur, d'utiliser des bougies et de faire un feu de camp. Deux extincteurs sont à votre disposition. En cas d'évacuation respectez le plan affiché ci-contre.



Pour toute question ou signalement, merci de contacter
noe.martin@ccmorvan.fr / 07 48 93 10 41

LA FREQUENTATION DU TROIS DEPUIS JUIN 2023

STATISTIQUES EVENEMENTS JUIN A DECEMBRE

- **Types d'événements différents :** 10
- **Structures locales impliquées :** 40-50
- **Nbre. d'événements hors marché :** 20
- **Marchés :** 30
- **Jours d'occupation différents :** 100
- **Médias :** 5 ITW Radio Morvan + 3 articles

TYPES D'EVENEMENTS ET DE RENCONTRES

- **Assemblées réhabilitation :** 8
- **Ateliers et chantiers participatifs :** 5
- **Travaux/conception/études :** 30
- **Marché de producteurs :** 30
- **Projections audiovisuelles :** 3
- **Réunions Assos et AG :** 9
- **Festivals, fêtes et repas :** 8
- **Répétitions, cours, formations :** 8
- **Réunions commerçants :** 1

SECTEURS DES ACTEURS IMPLIQUES

- **Musique et danse**
- **Audiovisuel et arts plastiques**
- **Sports**
- **Environnement et alimentation**
- **Secteur éducatif et formation**
- **Social et solidaire**
- **Entreprises, commerçants**
- **Acteurs institutionnels**
- **Agents et élus communautaires**

UNE IDEE DE LA DIVERSITÉ DES ACTEURS PARTICIPANTS

ASSOCIATIONS

CULTURE ET SOCIAL

Festi-Rencontres
Pour Une Foix Qu'on Sort
Les Galvachers
Chorale de l'Eau Vive
Ateliers Huit-Dix Arts Plastiques
Fréquence Morvan
Société astronomique de Bourgogne
Téléthon 58
Sceni Qua non

SPORT ET LOISIRS

FCCCA
Morvan Oxygène
A l'Eau
Morvan Aïkido
Tennis Club
Morvan Bridge Club
Tortuga
Judo Club

ENVIRONNEMENT

Mouton Zébré
La Casbah
Les Amis de Pannecièrre
AAPPMA (Pêche)

ACTEURS INSTITUTIONNELS

CD 58
Ecole de Musique et de Danse CCMSGL
Cité des Présents

Centre Social
Office De Tourisme CH-CH
Foyer de Vie des Eduens
Mission Locale

Lycée des métiers F. Mitterrand
LEGTA du Morvan
CFPPA du Morvan
Académie du Morvan
EPL du Morvan

PRODUCTEURS ARTISANS COMMERÇANTS

Producteurs du Petit Marché
Oh ! Morvan
Un Matin d'été
EURL Guillot
Le Cornemuse
Villeroy Chaussures
Librairie Le goût des mots

UNE IDEE DE LA VIE QUOTIDIENNE DU LIEU DEPUIS JUIN 2023

JUIN-AOUT 2023

22 juin : Assemblée plénière

10-11 juillet : Ateliers participatifs

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2023

09 septembre : Journée Porte ouverte

30 septembre : Festi-Rencontres

05 octobre : Assemblée plénière

14 octobre : Chantier participatif

16 octobre : Réunion Adhérents FCCA

10 novembre : Projection du film : « Du Béton sur nos courgettes » Festival Alimenterre

16 novembre : Réunion Adhérents FCCA / Projection La Citée rêvée et inauguration du Trois / Mois du Doc

20 novembre : Réunion bénévoles Sceni Qua non

DECEMBRE 2024

Dimanche 3 décembre : Salon VDI (annulé)

Mardi 05 décembre : Soirée Migrant' Scène

Mercredi 13 décembre 2023 : Réunion publique

Vendredi 15 décembre 2023 : Audition des élèves Ecole de musique et de danse

Samedi 16 décembre 2023 : Répétition des Galvachers

Mercredi 20 décembre 2023 : Repas association A l'Eau (matin et soir) + FCCCA pour temps convivial l'après midi

Vendredi 22 décembre 2023 : Repas association A l'Eau (matin et fin d'après-midi)

JANVIER-FEVRIER 2024

Samedi 06 janvier 2024 : Répétition Galvachers

Jeudi 11 janvier 2024 : Remise des prix de la tombola par Oh! Morvan

Samedi 20 janvier 2024 : Répétition Galvachers

Mercredi 31 janvier 2024 : Atelier au Trois

Vendredi 16 février 2024 : Visite du Trois par les élus communautaires + AG Chorale de l'eau Vive (en soirée)

FEVRIER-MAI 2024

Samedi 17 février : Répétition Galvachers

Jeudi 29 février : Assemblée plénière

Samedi 02 mars : Répétition Galvachers

Samedi 09 mars : Formation SST Morvan oxygène

Mercredi 13 mars : Atelier n°2 du Trois

Dimanche 17 mars : Répétition Galvachers

Lundi 18 mars : CA Association A l'Eau

Lundi 25 mars : AG Association l'Eau

Samedi 13 avril : Répétition Galvachers

16 mai 2024 : Spectacle de fin d'année Ecole Maternelle

DISCUSSION DES PRINCIPES DE RESERVATION EN 2024

Règles de réservation des salles et équipement du Trois en 2024

Les conditions de réservation des salles et équipements du Trois sont déterminées chaque année par l'Assemblée de gestion. Les présentes règles valent pour l'année 2024.

On distinguera les « utilisateurs permanents », « les utilisateurs réguliers », et « les utilisateurs occasionnels ». L'objectif est que le Trois puisse dès à présent et à terme, satisfaire à la demande des principales structures associatives, institutionnelles et économiques animant le territoire, en recherchant la plus grande équité d'usage entre ces dernières.

Pour les occupations occasionnelles (une à trois fois dans l'année) : la règle s'appliquant sera celle du « premier arrivé premier servi ». Dans ce contexte, un planning du Trois sera mis à jour quotidiennement par la CCGSML et tenu à disposition de tous.

Pour les occupations régulières (toutes les semaines à partir d'un trimestre) : ces demandes de réservations devront être soumises à l'Assemblée collégiale des acteurs, qui appréciera les demandes, en discutera les enjeux à la fois pour les acteurs et pour le Trois, cherchera des alternatives en cas de créneaux similaires et tranchera au cours d'un vote en dernier ressort. Toute structure occupant le lieu sur un créneau régulier devra pouvoir le libérer occasionnellement pour laisser la place à un événement public important pour le Trois, à savoir : les grands moments de rassemblement des acteurs du Trois (assemblée plénière, journée porte ouverte...), les événements co-conçus entre les acteurs du Trois, les temps forts publics annuels des principaux acteurs.

Pour les occupations permanentes futures : à rédiger en fonction de l'évolution du projet en 2024 et en anticipation des règles après réhabilitation.

Conventions de locaux, de prêts, et assurance

Il est demandé à toute structure utilisatrice du lieu (association, institution, entreprise), de fournir une assurance responsabilité civile ou professionnelle à jour, couvrant les dommages susceptibles d'intervenir sur le lieu, et qu'elle aurait pu provoquer. Dans la phase de maîtrise d'oeuvre, il ne sera pas demandé aux structures de signer des conventions de prêt de locaux. L'adhésion au présent règlement, aux règles d'usages et de sécurité telles qu'elles auront été affichées, et la fourniture d'une attestation d'assurance suffiront. En revanche, en cas de prêt de matériel de valeur par la communauté de communes (par exemple barnum ou chapiteau...), la signature d'une convention de prêt peut être proposée.

Mise à disposition des clés et cas de perte

Un jeu de clé est mis à disposition des structures utilisatrices, dans une « boîte à clés » installée à l'entrée du bâtiment, route de Nevers. Toutes les structures devront utiliser ce jeu de clés et le remettre en place après utilisation. En cas de perte, l'assurance responsabilité civile de la structure pourra être mobilisée afin de couvrir les frais occasionnés par le changement des serrures concernant les accès extérieurs.

5

RETOUR SUR L'ATELIER DU TROIS ET LES PROJETS INTER-ASSOCIATIFS ET ACTEURS DE 2024

L'ATELIER DU TROIS ET LES PROJETS INTER-ASSOCIATIFS ET ACTEURS

Résumé des échanges Atelier du 31 janvier

- Présentation de deux structures : Ecole de musique et Galvachers
- Echanges sur l'organisation des espaces
- Création d'une affiche de consignes d'usage et de sécurité
- Premières pistes pour l'organisation d'un événement inter-associatif et acteurs

L'événement : « Les fêtes du Trois »

- Plusieurs événements pendant l'été
- Une base de musique et de banquet
- Des animations co-conçues entre les acteurs
 - Cabinet de poésie générale
 - Déambulation contée
 - Concert pendant un marché
 - ...

6

PROJECTION SUR LE CALENDRIER 2024 DU TROIS

CALENDRIER 2024 MAITRISE D'ŒUVRE, PREFIGURATION

RAPPEL MAITRISE D'ŒUVRE

7 mars 2024 – Commission d'évaluation BDBFC (Bâtiment durable) à Beaune

11 avril 2024 – Vote Conseil communautaire

PROGRAMMATION DU LIEU

Les chantiers de avril à décembre 2024

- Mise en place des nouveaux **chantiers participatifs** (démolitions, aménagement de la cour, premiers échanges et partenariats sur le mobilier...)
- Organisation des premiers **événements inter-associatifs et acteurs**
- Co-conception **du futur « Office de ... »**
Discussion et validation d'un premier règlement, ou **charte provisoire du Trois**